

Concours de bourses étudiantes EDI 2024-2025

Le Comité EDI conjoint du CERMA et du CRMR lance un concours d'attribution de bourses destiné aux membres de leurs communautés étudiante et postdoctorale pour promouvoir et améliorer l'équité, la diversité et l'inclusion (EDI) au sein des deux centres. **Quatre bourses de 500 \$ chacune seront attribuées cette année.**

L'objectif principal est de susciter la création de projets et l'implantation d'initiatives visant à améliorer l'EDI. Les récipiendaires veilleront à la mise en place de leur projet en collaboration avec le Comité EDI. **Ce concours vise également à diversifier et compléter la formation des étudiant(e)s et à enrichir leur CV.**

Règles du concours

- Le projet peut être de toute nature: événements ponctuels ou réguliers, changement de pratique, diffusion d'informations, etc.
- Il doit viser à améliorer l'équité, la diversité et/ou l'inclusion dans au moins un des deux centres
- **Le projet peut être proposé et mené par une ou plusieurs personnes.**
- Chaque bourse sera d'un montant de 500 \$ par projet pour **2 sessions (automne 2024-hiver 2025).**
- L'implication de la ou des personnes sélectionnées représente environ 30 heures réparties sur les deux sessions (soit environ 1 heure/semaine), y compris la participation aux rencontres du Comité EDI.
- Le concours est ouvert à toutes et tous, mais une attention particulière sera apportée aux personnes qui proposent des projets qui visent leur propre groupe en quête d'équité. Si ce n'est pas le cas, expliquez comment vous allez travailler avec les groupes visés par votre projet.
- La demande sera évaluée sur la qualité, l'originalité, la pertinence EDI dans le contexte du CERMA et du CRMR, la faisabilité, la prise en compte des groupes visés et l'impact potentiel du projet, ainsi que sur la motivation de la ou des personnes impliquées.
- **Financement supplémentaire:** Il est possible pour le comité de chercher des fonds pour la mise en place du projet au besoin. Cette décision est à la discrétion du comité et dépendra de l'évaluation du besoin et des fonds disponibles.

Le concours débute le **31 mai 2024**. La date limite pour soumettre une candidature est le **vendredi 21 juin 2024 à 16h00**. Les résultats du concours seront annoncés au cours du mois de juillet 2024.

Présentation du dossier

La demande (rédigée en français ou en anglais) doit contenir les éléments suivants:

- Lettre de motivation (1 page maximum)
- Un document comprenant:
 - Le nom de l'étudiant(e) ou des étudiant(e)s,
 - Le nom des directeurs et directrices de recherche
 - Le titre et la description du projet (1 page maximum), incluant le but général et la pertinence du projet proposé, la nécessité et les avantages du projet proposé, les actions proposées pour la mise en œuvre, et les retombées escomptées en termes d'avancées de l'EDI.

N'oubliez pas d'appuyer votre projet sur les résultats du sondage EDI mené par le CERMA et le CRMR en 2022 afin de justifier sa pertinence. Si vous avez besoin d'aide pour élaborer votre projet, n'hésitez pas à nous contacter, il nous fera plaisir de vous aiguiller.

Pour toutes questions et/ou pour transmettre votre demande, contacter l'adresse générique du Comité EDI CRMR-CERMA: EDI.CRMR.CERMA@ulaval.ca.